

Le 3 décembre 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le troisième jour de décembre 2018 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière adjointe Suzanne Marcoux est présente.

6 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

211-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

212-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 novembre 2018

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dufour

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 novembre 2018 soit adopté tel que rédigé, en effectuant une correction au point 205-18, concernant le nom de la rue qui doit se lire Messier.

ADOPTÉ

213-18 Appui aux Cercles des Fermières du Québec

Attendu que les Cercles des Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec;

Attendu que les Cercles des Fermières par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province;

Attendu que le Cercles des Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits par ses membres;

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu d'appuyer les Cercles des Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès de d'autres municipalités.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h38.

La directrice générale adjointe dépose les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des membres du Conseil : Daniel Tétreault, Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault.

La directrice générale adjointe dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages qu'ils ont reçus dans le respect des règles du code d'éthique et dont la valeur excède celle fixée par le conseil, laquelle valeur ne peut être supérieure à 200 \$.

La directrice générale adjointe dépose les états financiers mensuels.

214-18 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (octobre) payé	236,85
Cotisations employeur provinciales (octobre) payé	1 988,09
Élus	4 326,13

Directrice générale, directrice adjointe, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	9 340,02
Pompiers, opérateur eaux usées, aides-voirie et préposé à l'entretien,	2 852,74
Comité Consultatif d'Urbanisme CCU, rencontre du 19-11-2018 pour 3 membres)	90,00
Jean-Philippe Tétrault (remboursement kilométrage- MRC table de concertation)	48,00
Daniel Tétrault (remboursement kilométrage)	25,60
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles)	3 153,16
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public) payé	270,71
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 129,61
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,70
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, thé, biscuits)	299,56
Petite caisse (timbres, envois recommandés, batterie bibliothèque, fillage système de son salle c.	249,57
Postes Canada (Ami octobre et novembre 2018)	77,16
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 1er versement de 5)	20 930,76
Déneigement Benoit Cloutier (déneigement H de V, accès gar. mun.,caserne, 2 bornes sèches 2/2)	950,00
Ferme Macy Ridge-Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 2/2)	143,72
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 795,3 litres caserne & PP1 et PP2	1 207,13
Graymont (pierre MG 20b 15,25T)	184,11
SGPIRPB (participation pacte rural 2017 et 2018)	5 352,00
Les Entreprises Denex (Branchement aux égouts 767 Gauvin, portion municipale)	2 992,19
J.A.Beaudoin Construction ltée (Entretien fossé rang St-Joseph)	3 265,29
Concassage Pelletier (Chaux 1,42 T, site de traitement)	57,49
Orizon Mobile (achat batterie, chargeur, location et achat répéteur service incendie)	4 730,28
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Groupe Guérin (location système UV+ changement résine puit)	1 343,04
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement et inspection cylindres)	292,04
Copicom (contrat photocopieur)	248,33
Papeterie Coupal (papier 8,5x11 et 8,5x14 , papier couleur, étiquettes)	174,82
Pompex inc. (contrat entretien pompes PPI, PP2 et PP3)	1 987,20
Centre mécanique Laverdière (réparation souffleur)	305,27
Pièces d'Auto Bedford (pièce entretien du service incendie)	6,33
Moto Sport G & L enr (entretien scie à ciment)	97,64
Damsen (changement autopompe SSI)	3 128,93
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)	405,00
Béatrice Travers (Achat porte manteau bibliotheque)	52,87
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	131,07
Ville de Cowansville (cour municipale frais administratifs 7-8-9 2018)	172,46
Ville de Bedford (préventionniste sept. & oct. 2018)	1 941,39
Groupe LML (réparation, changement et programmation automate site de traitement)	5 041,38
Madelyn Marcoux (services d'archives)	1 295,00
Rémi Corriveau RCD (Lettrage remorque SSI sauvetage agricole)	287,43
CIB informatique (intégration nouveau rôle triennal)	477,15
Multi Lettrages+ (plaquette noms des pompiers service incendie)	187,91
Marc Bonneau (Bois pour enseigne de la bibliothèque, pinces, antirouille)	92,68
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats.)	1 364,18
Cynthia St-Amand et Alexandre Morin (Compensation taxes 2016-2017-2018)	7 500,00

Que le paiement de compensation de taxes au montant de 7500.00 \$ soit affecté à même le surplus.

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

Présentation de la dérogation mineure la directrice générale adjointe donne le droit de parole aux personnes présentent

215-18 Demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage de 24 X 26 pieds en marge avant pour le 1108 rue Principale

Attendu la demande de dérogation mineure du 1108 rue Principale, pour la construction d'un garage en marge avant, de dimension de 24 X 26 pieds, visant à rendre conforme cette demande selon les dispositions réglementaires du règlement de zonage No. 315-08;

Attendu que la réglementation municipale au niveau des dispositions supplémentaires relatives aux constructions accessoires stipule que les constructions accessoires sont autorisées dans les cours latérales et arrière;

Attendu que le CCU recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure concernant le projet d'implantation d'un garage en marge avant.

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
appuyé par Micheline Dufour
et résolu que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure du 1108, rue Principale pour la construction d'un garage de 24 X 26 pieds, en marge avant.

ADOPTÉ

216-18 Adoption du règlement numéro 423-18 modifiant le règlement 392-15 concernant la paix, l'ordre et les nuisances afin notamment d'y intégrer certaines dispositions en égard à la consommation du cannabis

Attendu que le projet de règlement numéro 423-18 et dont, l'avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 5 novembre 2108 et que le projet de règlement a également été présenté à cette date;

Attendu que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Robert Gaboriault
appuyé par Gaston Chouinard
et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 423-18 modifiant le règlement de numéro 392-15 concernant la paix, l'ordre et les nuisances afin notamment d'y intégrer certaines dispositions en égard à la consommation du cannabis

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

217-18 Adoption du règlement numéro 424-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

Attendu que le projet de règlement no 424-18 et dont, un avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 5 novembre 2108 et que le projet de règlement a également été présenté à cette date;

Attendu que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Carole Dansereau
appuyé par Micheline Dufour
et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 424-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

218-18 Entente intermunicipale avec la ville de Bedford pour la collecte des matières résiduelles (ordures, recyclage et compostage)

Attendu que la Municipalité a procédé à un appel d'offre pour la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures, recyclage, compostage);

Attendu que la Municipalité a reçu une seule soumission comportant une hausse importante des coûts reliés à la collecte et le transport des matières résiduelles;

Attendu que la ville de Bedford a les ressources nécessaires pour offrir le service de collecte et de transport des matières résiduelles à une autre municipalité, et ce à moindre coûts;

Attendu que la municipalité désirent conclure une entente intermunicipale avec la ville de Bedford, selon les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec*, relative à la main-d'œuvre, l'outillage, et tout ce qui est nécessaire pour la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures, recyclage, compostage);

Attendu que la municipalité a reçu un projet d'entente intermunicipale de la ville de Bedford et dont copie a été remise à chaque membre du conseil, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
appuyé par Micheline Dufour
et résolu d'accepter l'entente intermunicipale de la ville de Bedford, selon les modalités de celle-ci, entente pour de 2 ans (renouvelable) au niveau du service et d'un an concernant les coûts stipulés.

D'autoriser le maire et la directrice générale adjointe à la signature de l'entente.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

219-18 Offre de service pour la collecte et le transport des matières résiduelles destinées à l'enfouissement au recyclage et au compostage

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offre public, projet numéro 2018-10 : Collecte et transport des matières résiduelles destinées à l'enfouissement, au recyclage et au compostage ;

Attendu que la municipalité a reçu une seule soumission qui a été ouverte publiquement le 30 octobre 2018 et qui se présente comme suit :

9166-2452 Québec inc. pour un montant de 143 058.79\$ (pour 1 an) et 320 442.27\$ (pour 3 ans);

Attendu que la municipalité a constaté une hausse importante des coûts reliés à la collecte et au transport des matières résiduelles;

Il est proposé par Micheline Dufour

appuyé par Roger Santerre

et résolu de refuser la soumission de l'entrepreneur 9166-2452 Québec inc, étant donné le service fournit par la ville de Bedford par le biais d'une entente intermunicipale.

*** ADOPTÉ***

220-18 Chemins blancs ajout du rang Ange Gardien (secteur Jetté)

Il est proposé par Roger Santerre

appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'ajouter le rang Ange-Gardien (secteur Jetté) à la liste des chemins blancs, afin de procéder au déneigement seulement, sans abrasifs à l'exception du coin du rang à l'arrêt.

D'aviser les résidents de ce secteur et procéder, à cet effet, à l'installation des panneaux, chemins blancs, afin d'aviser les utilisateurs de ce chemin.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

221-18 Offres de service pour l'année 2019

221.1-18 Service d'inspection municipale en urbanisme- Tarifs 2019-Offre de Gestim inc

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu de renouveler l'offre de service de Gestim inc, à raison d'une demie journée par semaine et d'accepter les tarifs 2019 tels que décrits dans le document du 2 novembre 2018 ;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2019

221.2-18 Offre de service de Pompex pour l'entretien des postes de pompage pour 2019-2020-2021

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu de renouveler l'offre de service pour trois ans, de la firme Pompex, pour l'entretien des postes de pompage et d'accepter les tarifs 2019-2020-2021 tel que décrits dans le document de la proposition.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2019

221.3-18 Renouvellement des assurances municipales 2019

Attendu que toutes nos protections en assurances municipales arrivent à échéance le 31 décembre 2018 ;

Attendu que la réception du renouvellement au montant de 15 697\$ pour l'année 2019 ;

Il est proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Carole Dansereau
Et résolu de renouveler les assurances municipales pour l'année 2019 auprès du Groupe Ultima /Chapdelaine Assurances au montant de 15 697\$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2019

222-18 Modification signataire chèque pour la nouvelle directrice générale

Proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Jean-Pierre Morlot
et résolu d'autoriser Suzanne Marcoux, directrice générale adjointe, à être mandataire pour la signature des chèques et toutes autres opérations bancaires reliées au fonction de cette dernière.

ADOPTÉ

223-18 Calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil municipal et lieu de ces séances

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par Gaston Chouinard
Appuyé par Roger Santerre
et résolu :

QUE le calendrier, ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019 soit adopté :

les lundis : • 7 janvier • 4 février • 4 mars • 1^{er} avril • 6 mai • 3 juin
• 5 août • 7 octobre • 4 novembre • 2 décembre

les mardis : • 2 juillet • 3 septembre

QUE l'heure des séances soit fixée à 19h30;

QUE les séances soient tenues dans la salle du conseil ou dans la salle communautaire, en cas de grande affluence, à l'Hôtel de ville au 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

***ADOPTÉ ***

224-18 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

Proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Carole Dansereau
Et résolu que le bureau municipal soit fermé au public du vendredi 21 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

*** ADOPTÉ***

225-18 Paiement de loyer de la bibliothèque au comité des loisirs selon l'entente signée par les parties pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Roger Santerre
Et résolu d'autoriser le paiement du loyer de la bibliothèque au comité des loisirs, pour les mois de septembre à décembre 2018 inclusivement, selon les modalités de l'entente.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2018

226-18 Demande de participation au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de la Fête de la pêche

Attendu que le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec correspond à l'une des priorités de la municipalité soit la préservation et la mise en valeur de la rivière aux Brochets;

Il est proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Robert Gaboriault
Et résolu :

- Que la municipalité fasse une demande au programme Pêche en herbe auprès de la fondation de la Faune du Québec pour 2019;
- Que Madame Sylvie Poulin, agente de bureau, soit mandatée pour compléter et signer cette demande et signer toutes les autres demandes relatives à cette activité.

ADOPTÉ

227-18 Plan d'action MADA – annulation de la résolution no 120-14

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'annuler la résolution 120-14 qui nommait le Comité de développement Stanbridgeois responsable des demandes d'aide financières pour les réalisations des actions prévues au plan d'action MADA.

ADOPTÉ

228-18 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 3 décembre 2018 au 2 décembre 2019

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de nommer la conseillère Carole Dansereau comme maire suppléant pour 1 année soit jusqu'au 2 décembre 2019.

Advenant la non-disponibilité de Mme Dansereau, le conseiller Roger Santerre sera le deuxième remplaçant.

En l'absence du maire, le maire suppléant a l'autorisation de signer les chèques et il a le mandat de remplacer le maire lors des rencontres où sa présence est requise entre autres celles de la MRC Brome-Missisquoi.

***ADOPTÉ ***

Le maire attribue la responsabilité des dossiers de la façon suivante :

Carole Dansereau : Développement de la municipalité, représentante du Conseil au CDS;
Relation avec l'école primaire Saint-Joseph, Patrimoine.

Gaston Chouinard : Politique familiale et Mada ; représentant du Conseil au Comité Mada Bedford et Région.

Micheline Dufour : Loisirs et Culture, bibliothèque municipale, représentante du Conseil au Comité des Loisirs Notre-Dame;

Roger Santerre : Voirie et cours d'eau;

Jean-Pierre Morlot : Environnement et Hygiène du milieu, Substitut en urbanisme;

Robert Gaboriault : Sécurité Publique, Sécurité civile, Service de sécurité incendie.

Daniel Tétreault, responsabilités dédiées au maire : Administration, finances et ressources humaines, Planification stratégique de développement, Urbanisme, Patrimoine.

229-18 Nomination d'un élu pour siéger sur les comités d'analyse locaux concernant les projets déposés au Pacte Brome-Missisquoi

Attendu que le CLD de Brome-Missisquoi doit former des comités d'analyse pour les projets déposés au Pacte Brome-Missisquoi, et qu'il est nécessaire de nommer un élu à cette fin;

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Roger Santerre

et résolu de nommer Daniel Tétreault maire afin de siéger sur les comités d'analyse locaux pour les projets déposés au Pacte Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

230-18 Embauche d'un aide voirie

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'embaucher M. Stephen Caron comme aide de voirie. Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

231-18 Destruction de documents municipaux

Attendu que le calendrier des délais de conservation a été approuvé par les Archives Nationales du Québec le 18 octobre 2015;

Attendu que la municipalité peut procéder à la destruction des documents dont la durée de vie est terminée;

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que la liste des documents à détruire, faisant partie intégrante de la présente résolution, soit et est approuvée pour destruction.

D'autoriser la directrice générale secrétaire-trésorière adjointe à procéder à ladite destruction selon les règles de l'art.

ADOPTÉ

La deuxième période de questions est ouverte à 20h45.

La levée de l'assemblée est demandée par Carole Dansereau à 20h50

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière adj.